Agnès Dury tuée au Burundi en 2007 : un magistrat français sur place

@rib News, 02/03/2015 - Source AFP Un magistrat franÃ§ais s'est rendu au Burundi pour enquÃªter sur le meurtre en 2007 d'AgnÃ¨s Dury (photo), une jeune volontaire d'Action contre la faim (ACF), a annoncÃ© lundi l'ONG qui demande que la lumiÃ¨re soit faite sur ce crime. Cette psychologue de 31 ans avait Ã©tÃ© tuÃ©e le 31 dÃ©cembre 2007, lorsque la voiture d'ACF Ã bord de laquelle elle circulait avait Ã©tÃ© la cible de tirs dans la ville de Ruyigi, Ã l'est du pays.
"Le juge d'instruction AurÃ©lien Bailly-Salins se rend aujourdâ€™hui (lundi) sur le terrain pour deux semaines dâ€™enquÃªte. est accompagnÃ© d'un officier de l'OCRVP, le service de police franÃ§ais chargÃ© de l'enquÃªte depuis le dÃ©but de la procÃ©dure", a prÃ©cisÃ© l'ONG dans un communiquÃ©. "L'efficacitÃ© de l'enquÃªte dÃ©pendra cependant de l'effectivitÃ© coopÃ©ration des autoritÃ©s burundaises qui sont sollicitÃ©es depuis dÃ©jÃ plusieurs annÃ©es pour mettre Ã disposition de armes perquisitionnÃ©es et des procÃ©dures connexes pouvant Ã©clairer le dossier", a ajoutÃ© ACF. En septembre 2010, deux policiers franÃ§ais s'Ã©taient rendus au Burundi pour procÃ©der Ã une enquÃªte de terrain, aprÃ¨s un premier dÃ©placement infructueux en 2008. Leur rapport d'enquÃªte avait mis en cause un policier burundais, Ã l'encontre duquel un mandat d'arrÃªt international avait Ã©tÃ© dÃ©livrÃ© en fÃ©vrier 2011. Ce policier est toujours recherchÃ©. "J'ai le sentim que les autoritÃ©s locales burundaises freinent la manifestation de la vÃ©ritÃ©. On le sent depuis le dÃ©but de l'enquÃªte", a dÃ©clarÃ© l'avocat des parties civiles, Me BenoÃ®t Chabert. La sÅ“ur d'AgnÃ¨s Dury, SÃ©verine, a fustigÃ© pour sa part la "l non-volontÃ© de faire de la justice franÃ§aise" pendant plusieurs annÃ©es et, cÃ´tÃ© burundais, une "justice fantoche", se dÃ©clarant persuadÃ©e "qu'au Burundi, on sait qui, pourquoi et comment".